

OPÉRA DE LYON : INTERMITTENT.E.S, PERMANENT.E.S, MÊMES COULISSES, MÊMES PRESSIONS ! [1]

8 Juin 2017

L'Opéra National de Lyon vient d'être élu meilleure maison d'opéra par les *Opéra Awards 2017*. Cette récompense nous réjouit car elle révèle l'excellence des savoirs-faire et la rigueur des salariés qui font aussi la qualité de cette grande maison. Malheureusement, depuis des années les personnels techniques et artistiques qui subissent la mauvaise gestion sociale et humaine de l'établissement, ne sont récompensés de leurs sacrifices et efforts que par du dédain et des réductions budgétaires. Les dernières révélations concernant le montant des [notes de frais de Monsieur Serge Dorny](#) [2] n'en sont que plus révoltantes !

Les salariés font face à une organisation pathogène : écarts de salaires indéfendables, anticipation du travail impossible, désordre organisationnel, ambitions mal estimées, délais insoutenables, stagnation des salaires d'une majorité du personnel depuis plusieurs années, misogynie, mise à l'écart pour certains, gel des postes publics, sous-traitance au rabais et délocalisée..

Face à des conditions de travail sans cesse dégradées, nous exigeons une refonte de la gestion administrative et humaine de l'Opéra de Lyon. De manière collégiale, nous demandons que soient ouverts dans les plus brefs délais les trois chantiers prioritaires suivants :

La sécurisation des embauches

- Anticipation des embauches.
- Respect de la convention collective et respect du droit du Travail.

Nous avons identifié de nombreux dysfonctionnements, notamment la manière dont sont conclus (systématiquement après le début de la production) et déclarés les contrats de travail.

La sécurisation des embauches

- Anticipation des embauches.
- Respect de la convention collective et respect du droit du Travail.

Nous avons identifié de nombreux dysfonctionnements, notamment la manière dont sont conclus (systématiquement après le début de la production) et déclarés les contrats de travail.

Valorisation du travail et des savoir-faire

- Homogénéisation des taux horaires pour un même emploi.
- Valorisation des compétences.
- Revalorisation des fiches de postes à hauteur des tâches accomplies.
- Augmentation et indexation des salaires de manière à rattraper l'augmentation des prix à la consommation.
- Application des augmentations de la convention collective et de la fonction publique.
- Maintien des activités de construction des décors et fabrication des costumes en Région.

Santé au travail

- Révision de l'organisation du travail : moins centralisée, moins unilatérale, et surtout qui tienne compte des réalités du travail de chacun.
- Application du droit à la déconnexion.
- Encadrement des stagiaires uniquement par les chefs de services. En outre, les stagiaires ne doivent pas pourvoir un poste habituellement occupé par des salariés permanents ou intermittents.

Nous réclamons une attention particulière au respect, à la santé et au bien-être des personnes.

Nous ne pouvons pas envisager de recommencer une nouvelle saison dans les conditions actuelles !

Le personnel de droit public et privé, permanent et intermittent, artistique et technique de l'opéra de Lyon.

Avec le Synptac-CGT, le Sampl-CGT, le SFA-CGT, la CGT ville de Lyon (section spectacle) l'Union Régionale Fédérale Spectacle-CGT

Mot de passe *

- [Demander un nouveau mot de passe](#)

[Haut de page](#)

[Coordonnées du SFA](#)

Syndicat Français des Artistes-interprètes

1, rue Janssen 75019 PARIS

Métro : [Place des Fêtes](#)

Téléphone : 01 53 25 09 09

Télécopie : 01 53 25 09 01

Serveur vocal : 01 53 25 09 00

E-mail : contact@sfa-cgt.fr

Site Web : www.sfa-cgt.fr

- [Lire la suite de Coordonnées du SFA](#)

[Audiovisuel](#) [Cinéma](#) [Conventions collectives](#) [Danse](#) [Disque](#) [Doublage](#) [Droits sociaux](#) [International](#)
[Internet](#) [Politiques culturelles](#) [Propriété littéraire et artistique](#) [Radio](#) [Salaires](#) [Spectacle vivant](#)
[Télévision](#)

[Audiovisuel](#) [Cinéma](#) [Conventions collectives](#) [Danse](#) [Disque](#) [Doublage](#) [Droits sociaux](#) [International](#)
[Internet](#) [Politiques culturelles](#) [Propriété littéraire et artistique](#) [Radio](#) [Salaires](#) [Spectacle vivant](#)
[Télévision](#)

[Coordonnées du SFA](#)

Syndicat Français des Artistes-interprètes

1, rue Janssen 75019 PARIS

Métro : [Place des Fêtes](#)

Téléphone : 01 53 25 09 09

Télécopie : 01 53 25 09 01

Serveur vocal : 01 53 25 09 00

E-mail : contact@sfa-cgt.fr

Site Web : www.sfa-cgt.fr

- [Lire la suite de Coordonnées du SFA](#)

Accès réservé

Nom d'utilisateur *

Mot de passe *

- [Demander un nouveau mot de passe](#)

- [Tous droits réservés © 2019-2020 Syndicat Français des Artistes-interprètes](#)
- [Mentions légales](#)
- [Crédits](#)
- [Contact](#)
- [LEKTUM](#)
- [Drupal](#)

URL source (modified on 18/05/2022 - 14:25): <https://sfa-cgt.fr/news/1425>

Liens

[1] <https://sfa-cgt.fr/news/1425>

[2] http://next.liberation.fr/culture-next/2017/05/10/le-directeur-de-l-opera-de-lyon-epingle-pour-ses-notes-de-frais_1568592